



## **DEMANDE D'ABATTAGE D'ARBRES PROTEGES**

(Selon l'article 15 de la loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager  
LPrPNP du 1<sup>er</sup> janvier 2023)

### **Affichage au pilier public du 10 mai au 8 juin 2023**

Commune de : Chardonne

Propriété de : BB2 Immobilier Sàrl

Parcelle No : 3772

Coordonnées moyennes : 2'553'196/1'147'407

Nom local : Route du Vignoble 7

Nombre d'arbres : 3

Essences :  
Cyprès Ø 40 cm  
Epicéa Ø 40 cm  
Thuya Ø 40 cm

Motifs : Abattages nécessaires dans le cadre du projet  
Camac 219472

Compensations  
prévues : Conformément au plan des aménagements  
extérieurs du 16 septembre 2022, soumis à  
l'enquête publique du 29 mars au 27 avril 2023.

Le dossier est déposé au Bureau Technique Intercommunal, Route de Châtel-St-Denis 8,  
1802 Corseaux. Tél : 021 923 05 20, info@b-t-i.ch. Les documents relatifs à l'enquête  
peuvent être consultés sur le site [map.cartoriviera.ch](http://map.cartoriviera.ch) ainsi qu'au Bureau Technique  
Intercommunal pendant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous.